

Objet : Subvention complémentaire Conseil citoyen – Fête du vélo
EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept septembre à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NOVALAISE, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAVUZ. CHARPINE. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GIRERD. GROLLIER. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. MARCHAIS. PECH. TAVEL. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL ZUCCHERO.

Absents excusés : MM. CORMIER (Pouvoir N. PECH). GRIMONET (Pouvoir R. BAVUZ). ILBERT.

Date d'envoi de la convocation : 10/09/2026

Secrétaire de séance : Alexandre FAUGE

Le Président :

Propose, afin d'accompagner la préparation de la deuxième édition de la fête du vélo, au regard du budget prévisionnel de l'opération présentée en Bureau CCLA le 3 septembre 2026, d'attribuer au Conseil citoyen une subvention complémentaire de 1552 € à l'association ;

Invite le Conseil Communautaire à délibérer pour approuver l'attribution d'une subvention de 1552 € à l'association constituée pour le conseil citoyen.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 1552€ à l'association Conseil Citoyen pour la mise en œuvre de la Fête du vélo,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Alexandre FAUGE

